Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 22 Châabane 1447
10 Février 2026

N° 17

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **306**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **308**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **308**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **315**
Homologation de résolutions **316**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **316**
Avis aux créanciers **319**
Convocations
Sociétés anonymes **323**
Actes Administratifs
Avis au public **325**
Divers
Avis au public **325**
Liste des Titulaires de comptes inactifs
Société LLOYD VIE **327**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV **328**
Bilan d'Attijari Premium Sicav **331**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis au public

Raison sociale : Société communautaire régionale : Transport EL AMEN.

Type de société : Société communautaire régionale.

Capital social à souscrire : 10.000DT.

Siège social : Route de Ben Guerdane km 5, Médenine Sud 4100.

Objet social : - Transport public régulier des personnes.

Durée de la société : 99 ans

Date du dépôt du statut constitutif : le 16/01/2026

Parts sociales à souscrire : 200 parts.

Valeur nominale des parts sociales : 50 DT par action.

Banque domiciliataire : Banque Nationale Agricole, agence Médenine.

Délai de souscription : 10/02/2026 au 20/02/2026.

Les avantages attribués conformément à l'acte constitutif : Oui.

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générale et d'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des modalités de répartition des excédents et de constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Sur plateforme

Lieu de la tenue de l'assemblée générale constitutive : Médenine.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Moez Krimi : Délégation Médenine sud; Gouvernorat Médenine; Adresse : Cité Erraja ; Médenine sud.

Hassen Ltaifi : Délégation Médenine sud; Gouvernorat Médenine; Adresse : Darghoulia ; Médenine sud

Salem Gammoudi : Délégation Médenine sud; Gouvernorat Médenine; Adresse : Cité Gammoudi charef; Médenine sud.

2026R00349SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société : Société Civile Locale Kajama Loisirs et Divertissement

Forme juridique : Locale

Montant du capital social proposé à la souscription : 5 000,00 DT

Adresse du siège social : Quartier Ennour - Gafsa

Objet social de la société : Loisirs et tourisme

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts constitutifs types : 19/01/2026

Nombre de parts sociales à souscrire : 10

Valeur nominale de la part sociale : 500,00 DT

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Tunisienne de Solidarité - Gafsa

Période d'ouverture de la souscription : Du 22/01/2026 au 29/01/2026

Avantages spécifiques tels que prévus par les statuts constitutifs types : Oui

Approbation des conditions d'acceptation dans les assemblées générales et de l'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des conditions relatives à la distribution des dividendes et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'Assemblée Générale Constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'Assemblée Générale Constitutive.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Mohamed Slimen : Délégation Gafsa Sud; Gouvernorat Gafsa; Adresse : Quartier Ennour - Gafsa 2123

Mohamed Massoued : Délégation Gafsa Sud; Gouvernorat Gafsa; Adresse : Quartier Ennour - Gafsa 2123.

2026R00350SODB1

Avis au public

Dénomination sociale : Entreprise communautaire locale Sanabel El Khir

Catégorie : Locale

Capital social ouvert à la souscription : 5000.00D

Adresse du siège social : Eshili - Sidi Ismaïl - Béja Sud

Objet social : Projet agricole intégré

Durée : 99 ans

Date de dépôt des statuts constitutifs types : 16/12/2025

Nombre de parts nominatives : 10

Valeur nominale de la part : 500,00D

Etablissement bancaire : Banque Tunisienne de Solidarité - Agence de Béja

Période de souscription : du 03/02/2026 au 25/02/2026

Avantages prévus par les statuts : Oui

Participation aux assemblées et droit de vote : Oui

Répartition des excédents et constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Sameh Sayari : Gouvernorat Béja; Délégation Béja Sud; Adresse : Sidi Eshili Béja Sud

Olfa Khelifi : Gouvernorat Béja; Délégation Béja Sud; Adresse : Sidi Eshili Béja Sud

Dhafer Sayari : Gouvernorat Béja; Délégation Béja Sud; Adresse : Sidi Ismaïl Béja Sud.

2026R00360SODB1

Avis au public

Raison sociale de la société communautaire : Société Communautaire Locale Al Badia

Catégorie de la société : Locale

Montant du capital social de la société ouvert à la souscription : 5000,000 D

Adresse du siège social : Cité Tahrir, Tataouine

Objet social : Elevage de bétail et culture de fourrages

Durée fixée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts types : 23/01/2026

Nombre des parts à souscrire : 10

Valeur nominale des parts : 500,000 D

Etablissement bancaire (agence régionale de l'établissement bancaire) : BH Banque - Tataouine

Délai ouvert à la souscription : Du 03/02/2026 jusqu'au 06/02/2026

Avantages octroyés selon les statuts types : Oui

Adhésion aux conditions d'admission aux assemblées générales et à l'exercice du droit de vote : Oui

Acceptation des conditions de distribution des excédents et formation de réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale

Liste des fondateurs :

Nom et prénoms (filiation complète) :

Mahdia Ben Ghanem : Délégation Tataouine Nord; Gouvernorat Tataouine; Adresse : Hachena Tataouine Nord

Yezza Boudhbiba : Délégation Tataouine Nord; Gouvernorat Tataouine; Adresse : Hachena.

2026X00158SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société communautaire : Société Communautaire Locale Zahraa Agricole

Type de société : Locale

Montant du capital social souscriptible : 5 000 DT

Adresse du siège social : El Mabrouka - Meknassi

Objet de l'activité de la société : Projet agricole intégré

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts constitutifs types : 16/12/2025

Nombre de parts nominatives à souscrire : 10

Valeur nominale des parts : 500 DT

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Tunisienne de Solidarité - Sidi Bouzid

Période d'ouverture de la souscription : Du 05/02/2026 au 20/02/2026

Avantages accordés tels que prévus par les statuts constitutifs types : Oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et de l'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme.

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Karim Alibi : Délégation Meknassi; Gouvernorat Sidi Bouzid; Adresse : El Hawayez - Meknassi, Sidi Bouzid

Redha Akkachi : Délégation Meknassi; Gouvernorat Sidi Bouzid; Adresse : Cité Mohamed Ali Al-Aloui - Meknassi, Sidi Bouzid

Fadi Akkachi : Délégation Meknassi; Gouvernorat Sidi Bouzid; Adresse : El Mabrouka - Meknassi, Sidi Bouzid.

2026X00172SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de la société communautaire : Société Communautaire locale Al-Kheir

Type de société : Locale

Montant du capital social souscriptible : 5 000 DT

Adresse du siège social : Avenue Habib Bourguiba, Sidi Bouzid Ouest

Objet de l'activité de la société : Projet agricole intégré

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts constitutifs types : 25/12/2025

Nombre de parts nominatives à souscrire : 10

Valeur nominale des parts : 500 DT

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Nationale Agricole (BNA) - Sidi Bouzid

Période d'ouverture de la souscription : Du 3/02/2026 au 21/02/2026

Avantages accordés tels que prévus par les statuts constitutifs types : Oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et de l'exercice du droit de vote : Oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Rchid Hamdi : Délégation Sidi Bouzid Ouest; Gouvernorat Sidi Bouzid; Adresse : Om Laadham, Sidi Bouzid

Chhiba Nasri : Délégation Sidi Bouzid Ouest; Gouvernorat Sidi Bouzid; Adresse : Om Laadham 1, Meknassi Sidi Bouzid.

2026400434SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat du PDG

Société YAFA de Promotion immobilière

S.A au capital de 1 436 040 Dinars

Siège social : Centre Lakwas - Bur 20 Rue Slimen Ben Slimen - Manar 2, 2092

MF : 598369 ZPM 000

Il appert du :

Procès-verbal du conseil d'administration du 25 décembre 2025 enregistré à la recette des finances d'el Menzeh 9 Tunis le 13 janvier 2026 sous N°26700122 quittance N°M003918 que le mandat de Mme Faouzia Sassi épouse Chaabouni président directeur général de la société a été renouvelé pour la durée de son mandat d'administrateur soient 2025-2026-2027 et jusqu'à la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2027.

Dépôt :

Un exemplaire du procès-verbal du conseil d'administration a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro 2026P10878848 en date du 14 janvier 2026.

2026R00341SANB2

FCP VALEURS MONETAIRE

Fonds Commun de Placement monétaire

Régie par le Code des Organismes de Placement Collectif

Promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Paru au JORT n°59 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application décret gouvernemental n°2018-748 du 7 septembre 2018

Agrément du CMF n°14-2025 du 15 mai 2025

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP VALEURS MONETAIRE aura lieu le 2 Mars 2026.

FCP VALEURS MONETAIRE présente les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FCP VALEURS MONETAIRE

Forme juridique : Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières «FCP».

Type : OPCVM de capitalisation.

Catégorie : FCP Monétaire.

Objet : La constitution et La gestion d'un portefeuille au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Législation applicable : - Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 paru au JORT n°59 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.

- Règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des finances du 29 avril 2010 tel que modifié et complété par les textes subséquents.

- Décret gouvernemental n°2018-748 du 7 septembre 2018.

Adresse : Immeuble Intégra, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène.

Montant initial : 100 000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars chacune.

Références de l'agrément : Agrément du CMF n°14-2025 du 15 Mai 2025.

Date de constitution : 30 Janvier 2026

Durée de vie : 99 ans à compter de la date de constitution du fonds.

Promoteurs : Banque INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE et TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire : TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT

Immeuble Intégra, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène.

Dépositaire : BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

70-72, Avenue Habib Bourguiba BP 520 - 1080 Tunis Cedex.

Distributeurs : BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE et TUNISIE VALEURS.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne.

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toute commission.

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative nette de toute commission.

Pour plus d'informations sur FCP VALEURS MONETAIRE, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier conformément à l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 sera mis à la disposition du public sans frais, auprès de Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, et de son réseau d'agences ainsi qu'à la BIAT et son réseau d'agences.

2026R00342SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27/01/2026 enregistré à la recette des finances rue 20 Mars Houmt Souk Djerba le 27/01/2026 (reçu

n°M012191 n° d'enregistrement 26200623 Mme Fatma El Masri titulaire de la carte d'identité nationale n°05794359 a vendu la totalité de son F.C consistant en tout commerce sis à la rue 20 Mars Taourit Houmt Souk Djerba à Mr Wifak Aroua, tunisien, titulaire de la carte d'identité nationale n°08635800 délivrée à Tunis le 12/08/2024.

Les oppositions doivent se faire auprès de Mme Fatma El Masri et ce dans un délai de 20 jours commençant à courir à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2026R00319FCCC2

Cession d'un actif commercial

En vertu d'un document écrit établi par Me Hadia Al Manai, avocate à Siliana, et authentifié par signature à la municipalité de Siliana le 18/12/2025, enregistré à la recette des finances de Siliana le 5/01/2026 sous le numéro d'enregistrement 2620022, numéro de reçu M000449.

M. Wissam bin Mohamed Al-Munsif bin Abdo Bouhani, résident à Al-Kharouba Al-Marazqa, Hammamet, en vertu d'une procuration accordée à son client Maher bin Ahmed bin Al-Hadi Al-Obeidi, a renoncé à monsieur Mohamed Ben Hedi Ben Ali Ben Rebeh l'ensemble de l'établissement commercial et à son exploitation en tant que boulangerie, avec tous ses éléments matériels et moraux, situé dans le quartier Al- Tayeb Al-Mahiri, Siliana.

Les objections seront acceptées dans un délai maximal de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse de l'acheteur : 58, quartier Hachad, Siliana.

Ce contrat a été publié en français dans le journal La Presse le 8 janvier 2026. Il a également été publié en arabe dans le journal Al-Shorouk le 8 janvier 2026.

2026R00320FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances de Djerba Midoun le 29/01/2026, quittance n°M011738, n° d'enregistrement 26200492 Mr Weghlani Wassim demeurant à Midoun Djerba titulaire de la C.I.N n°05799866, identifiant unique n°1350842R, a vendu à la société «Epicerie Ben Guirat», SARL, Identifiant Unique 1965260Q, sis à Erriadh Djerba Houmt Souk 4180, représentée par son gérant Mr Ben Guirat Mejdi titulaire de la C.I.N n°09147953, la totalité d'un fonds de commerce exploité dans le commerce de vente des articles artisanals, de détail d'habillement et des produits divers sis au complexe commercial Ben Thayer avenue Habib Bourguiba Midoun Djerba 4116, avec la totalité de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acquéreur au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux Assabah et le Temps du 31/01/2026.

2026R00321FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 12/01/2026 enregistré à la recette des finances de Bousalem quittance n°M003189 sous le n° d'enregistrement 26200119 Mm Jamazi Wafa titulaire de la CIN n°07888441 du 10/9/2004 domiciliée à Bousalem a vendu le fonds de commerce lui appartenant exploité à la vente des vêtements d'occasion sis à la Rue de la mosquée Bou-salem à Mm Ouertani Zina, titulaire de la CIN n°02470142 du 22/02/2018 domiciliée à Bousalem.

Les oppositions sur les prix du fonds de commerce devront être faites entre les mains de l'acquéreur à la rue de la mosquée Bousalem dans les 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

La vente du fonds de commerce a été publiée au journal quotidien Assabah du 28/01/2026.

2026R00322FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 22/01/2026 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 26/01/2026 sous Numéro d'enregistrement 26200318 quittance n°M009044 Monsieur Cherni Fethi ben Mohamed ben Lazher titulaire de la CIN N°02350977 du 13/5/2017 a vendu à madame Abidi Salwa Bent Housine titulaire de la CIN N°07880253 du 02/02/2008 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à toute activité commerciale sis à la rue Mohamed Ali Jendouba.

Toutes les oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours de la publication de cet acte au Journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse de l'avocat Rachid Mechergui cabinet rue Taieb Taher Hadad Jendouba.

Le présent avis a été publié au Journal "Echourouk" le 5/02/2026.

2026R00323FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant donation rédigée par Khlaifi Farhat notaire le 19/01/2026 enregistrée à la recette des finances de Morneg le 3/02/2026 quittance n°M010285, Ezzeddine Hanzouti domicilié à Sidi Saad Mornag a donné à sa fille Khawla Hanzouti domiciliée à Sidi Saad Mornag la totalité du fonds de commerce destiné Librairie sis au 52 avenue 7 novembre Mornag et la valeur de l'objet de la donation et de vingt mille dinars pour l'enregistrement.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains du donataire et dans le local donné vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 5/2/2026.

2026R00324FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Conformément à l'acte de donation d'un fonds de commerce en date du 6/01/2026 et enregistré au registre mensuel des notaires sous le n°9471 reçu n°M078891 Au nom des notaires Sondos El-Ochi et Aida Ben Abdallah, rue Hannibal, Radés, par acte signé et attesté par Mme Sharifa Bent Béchir el Azzabi, de nationalité tunisienne, lègue à son fils, Mohamed Amin Wali, de nationalité tunisienne, l'intégralité du patrimoine de l'entreprise MF 609669W, exploitant un commerce de détail de produits alimentaires, située au 14, rue de péline, Carthage, Dermech. Cet avis a été publié dans le journal le Quotidien le 10 janvier 2026.

2026R00327FCCC2

Cession de parts d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistrée à la recette des finances Sidi Hussein le 10/6/2025, quittance N°M067481 enregistrement N°25202172 Mme Sawsan bent Ali ben Mohamed Khmiri, demeurant au 26 rue du Musée Gabès, Manfleury, Tunis, et Fatma bent Sadok ben Mabrouk Moumni, demeurant au 14 rue 42705, Hay Mohamed Ali al-Sijoumi, Tunis, ont cédé leurs parts à propos de leurs actions complètes du fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux destiné pour une buvette et fast-food à Mme Sarra bent Ali ben Mohamed Khmiri, demeurant au 26 rue du Musée Gabès, Manfleury Tunisie à propos de leurs actions complètes. Une erreur a été commise dans le contrat, indiquant que le nom du bénéficiaire est Mohamed Saleh Ben Ayachi Ayachi, alors que le nom correct est Mohamed Mouldi, conformément au contrat enregistré à la recette des finances Sidi Hussein le 16/01/2026, quittance N°M009879 enregistrement N°26900227.

Les oppositions peuvent être adressées à chacune des parties susmentionnées dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 27 janvier 2026.

2026R00330FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances El Krib le 15/01/2026 quittance n°M001581 enregistrement n°26200054 résidente cité à Dakhaynia, El Krib, Gouvernorat de Siliana, à Mme Besma Bent Belgacem Ben Mohamed Massoud, résidente à cité Al-Maslakh, El Krib, Gouvernorat de Siliana, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, destiné actuellement pour la vente des prêts-à-porter situé à la rue Habib Bourguiba, El Krib gouvernorat de Siliana.

Les oppositions sont adressées aux deux parties mentionnées ci-dessus dans un délai de 20 jours au JORT à partir de la publication.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 5 février 2026.

2026R00331FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation rédigé par Maître Farid Ayari et Basma Trimi daté le 8/9/2025 enregistré à la registre ADHOC sous le n°16, Mr Hatab Ben Abdelkader Ben Khatoui Mamou donne à son fils Mohamed Salah Ben Hatab Ben Abdelkader Mamou, tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que Commerce de Fruits et légumes, sis au 21 avenue Mustafa Mohsen Borj Louzir Ariana.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 6/02/2026.

2026R00333FCCC2

Donation

Suivant acte notarié daté le 13 Avril 2018, enregistré à la recette des finances de Kelibia le 12 Juin 2018 quittance n°M035607. Madame Jamila Bent Salah Triki, CIN n°01735438, a fait une donation à son fils Adel Ben Mahmoud Kalaii, CIN n°01813780, la totalité du fonds de commerce sis à la Rue 1er Juin Cité Ezzouhour Kelibia, ayant comme activité pâtisserie. Les oppositions seront acceptées dans le délai de 20 jours à l'adresse du fonds de commerce mentionnée.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse le 6 Février 2026.

2026R00335FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Hammamet le 30/01/2026 sous le n° 26200616 Quittance n°M018147, les héritiers de Kais ben Taher ben Manaa Ltaief a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que salon de thé "Story land" sis à la rue Patrice Lumumba Hammamet Nabeul à Mr Yassine Hamdi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur Yassine Hamdi son adresse sise au salon de thé "Story land" sis à la rue Patrice Lumumba Hammamet Nabeul, dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 6/2/2026.

2026R00337FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 10/5/2023 enregistré à la recette des finances de cité Tadhamen en date du 12/5/2023, N° de quittance M046689 N° d'enregistrement 23202429, Mr Heithem Ben Fraj Ben Nacer Hamdi a vendu à Mme Hadia bent Belgacem Ben Salem Hanachi.

La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné Davin, dans le local sis à la Rue des Jardins d'El Menzah, n°10, derrière le showroom des Jardins d'El Menzah, La Mnihla, Ariana. Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'Acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 6/02/2026.

2026R00338FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Carthage le 30/01/2026 sous le n°26200353 quittance n°M013451, Mohamed Ali Gheriani, demeurant au 19 rue Abou Kacem Chebbi Carthage Yasmina a vendu la totalité de fonds de commerce sis au 09 rue Tarek Ibn Zied Carthage Yasmina, à Mohammed Ali Laghar demeurant au 10 rue Abou Kacem Chebbi Carthage Yasmina. Les oppositions se feront à l'adresse de l'acheteur dans les délais légaux, sachant que cette annonce est publiée au journal Chourouk le 5/02/2026.

2026R00339FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 21 janvier 2026 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 27 janvier 2026 quittance n°M006061, enregistrement n°26200404, Hosni Ghrab, demeurant à rue el Izdihar Sahloul Sousse, a vendu à Youssef Ouni, demeurant à Wed elkhil Beni Khedech Médenine, la totalité du fonds de commerce «alimentation générale» sis au boulevard Mohamed el Karoui Khezama ouest Sousse.

Cette annonce a été publiée dans le journal quotidien El Sahafa le 31 janvier 2026.

Toutes oppositions sont acceptées dans les délais entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds commerce objet de la vente.

2026S00164FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par A.S.S.P en date du 02/02/2026 enregistré à la recette des finances de la Goulette sous le quittance N°13738 Raouf Qanoun a vendu les biens de sa femme Ahlem Shqeir en vertu d'une procuration energistré auprès du bureau des impôts de Monastir sous le numéro MO95222 à Mme Olfa Qanoun pleine de propriété du local commerciale N°3 situé au Rez-de-chaussée de la résidence Riyad AL-Awina à jardin d'AL-Awina sa superficie est de quarante mètres carrés * 40m²* objet du dessin immobilier N 185576 Tunisie et l'exploiteur dans le secteur des cafés * café du temps * ce résultat a été obtenu grâce à une vague de constructions lancée en 2021.

Les objections seront acceptées au bureau du rédacteur du contrat à compter de la date de publication du présent avis au journal officiel dans un délai maximal de 20 jours.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 6/2/2026.

2026S00166FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat de vente signé à Sousse le 28/01/2026 enregistré à la recette des finances 3 septembre Sousse le 2/2/2026 SERIE n°M005686 enregistrement n°26200303 Hajer Elamine titulaire de la CIN 06867968 a vendu à Wissem Rabhi de la CIN 08469181 le fonds de commerce (boutique vente des vêtements) situé à cité Doc Boukrisse Sahloul 1, toute contestation doit être adressée à l'adresse du local ci-dessus mentionné.

Cette annonce est publiée au journal La Presse du 4 février 2026.

2026S00171FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP rédigé par maître Mounir Drira avocat à Sfax daté du 30-04-2025 enregistré à la Recette des finances route de Tunis Sfax le 25-12-2025 (Quittance n°M129008 n° d'enregistrement 25205296) M. Sofiene Ben Faouzi Dagaichi demeurant avenue 9 avril n°28 Sakiet Edaaier Sfax a vendu à M. Heni Ben Afif Baklouti demeurant à Zenket Moalla n°03 Sakiet Edaaier Sfax tout le Fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité en un café sous le nom commercial UNO.COFEE au local sis à la route de Saltania km 7 (km 4 selon ponctuation) Sfax.

Toutes les oppositions seront admises auprès de l'acheteur à son adresse précitée dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Assabah et Le Temps du 31 janvier 2026.

2026X00153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 29 janvier 2026 et enregistré à la recette des finances route de Tunis, Sfax en date du 29 janvier 2026 quittance N°M013646 enregistrement N°26200400, Monsieur Rami ben Hafedh ben Bechir Belghith a vendu à Monsieur Marwen ben Abed Ennabi ben Ahmad Yaakoubi la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné à la vente des fruits secs en détail, exploité au local situé à la route Mahdia klm 1.5, Rue Habib Bougatfa, Sfax.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Jamel Masmoudi, avocat, à son bureau N°103 immeuble REX Palace rue Abou el Kacem EChebbi Sfax, et ce dans les délais légaux de vingt (20) jours à compter de la date de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal "Assabah" en date du 31 janvier 2026.

2026X00162FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte conclu le 13/01/2026, enregistré le 15/01/2026 à la recette des finances Quartier Al-Tadamon Tunis sous n° de quittance M006989 et sous n° d'immatriculation 26200255, la société MEUBLENA a vendu à la société JOURI VISION INDISTRIE la totalité du fonds de commerce ayant pour objet vente des meubles représentant un magasin de meubles appelé MEUBLENA situé à la route benzart km 7 Mnihla Tunis.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours au plus tard de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne et devront être adressées au nom de la société JOURI VISION INDISTRIE l'acquéreur du fonds de commerce ci-dessus indiquée chez son siège social situé sur la route de Mahdia au km 13 - 3054 Sfax.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux quotidiens le Temps et Assabah le 31/01/2026.

2026X00163FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 25/9/2025 enregistré au receveur des finances de la route el Ain Sfax le 25/12/2025 sous le numéro 25204331 quittance n°MO73478 Mr. Faouzi Garache demeurant à Sfax a vendu à Nouha Drira demeurant à Sfax le fonds de commerce exploité dans le local n°5 route el Ain km 7.5 im Yasmine Sfax Activite Vente Charcuterie. Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T au domicile de l'acheteur.

Le même avis a été publié au journal "Assabeh" le 14/1/2026.

2026X00164FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, en date du 25/12/2025, enregistré le 5/01/2026 à la recette des finances Sakiet Ezzit Sfax n° de quittance M00611, n° d'enregistrement 26200007, Imed Loumi CIN n°01316744, a vendu à Mohamed Ksontini CIN n°11168415 un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour la vente des produit alimentaire dans le local situé à l'avenue Habib Bourguiba Sakiet Ezzit Sfax.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, entre les mains de Maître Kamel Maazoun à l'adresse de son bureau sis à l'immeuble Intilaka bloc A4 Sfax.

Cette annonce est publiée aux journaux «Echourouk» le 29/01/2026.

2026X00166FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 10 mars 2025, enregistré à la recette des finances de Montplaisir Tunis le 25 Mars 2025 quittance N°11031364, N° d'enregistrement 25201779, Monsieur Mehdi Ben Abdelkader Ben Sheikh titulaire de la CIN n°04754606 délivrée le 28/4/2015, a vendu à la Société CIVILE IMMOBILIERE KLIPPER, représentée par son gérant Monsieur Bourraoui Zaânouni, société civile, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 1537659C, son Matricule fiscal n°1537659/C/A/M/000, ayant son siège social 22 Rue du Niger, Bureau 311, 3ème étage, Belvédère 1002 - Bab Bhar Tunis, la totalité du fonds de commerce dénommé "Le Carrefour", comprenant ses éléments corporels et incorporels, exploité pour l'activité de "cafétéria", sis au 75, avenue Mohamed V, Tunis 1002.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains doivent être faites au domicile élu au cabinet de Maître Mohamed Wassef Jlaiel, avocat demeurant au 06 rue de chypre Mutuelle ville 1082 Tunis dans un délai de vingt (20) jours à partir de la date de parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne (J.O.R.T).

2026400383FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP rédigé par Maître Slim Malouche Avocat signé le 8/01/2026 enregistré à la recette des finances La Marsa le 14/01/2026 quittance N°007480 enregistrement N°26200294 La société MASTER RETAIL, SA titulaire de l'identifiant unique N°1412646H sise à l'immeuble SOFIDE, angle du rue de métal et rue des Entrepreneurs, Charguia 2, 2035 Tunis représentée par Mr Imed CHERIF en sa qualité de directeur général a cédé à la société INTERBRANDS, SARL, titulaire de l'identifiant unique N°0864294H sise au magasin N°B2 immeuble Business, les berges du lac, Tunis la totalité du fonds de commerce sis au Local commercial N°45, du centre commercial les Jardins de la Soukra, La Marsa Tunis destiné à la vente de prêt-à-porter hommes et femmes ainsi que de leurs accessoires.

Toute opposition doit être faite entre les mains du représentant légal de la société MASTER RETAIL ci-dessus mentionné dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au JORT.

Cet avis a été publié le 28/01/2026 au journal Le Quotidien.

2026400384FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, légalisé et enregistré à la recette des finances el yassminet - Ben Arous, en date du 23/4/2025, sous le numéro 25201748, quittance n°M024048, Monsieur Seif Eddine Ben Lazhar Ben Ibrahim Baalouch a vendu à Mesdames Sirine Bint Hédi Ben Mbarek et Amira Bint Ben Aïssa

Almiya, représentées pour la signature par Monsieur Hédi Ben Mbrouk en vertu d'une procuration légale, l'intégralité du fonds de commerce exploité dans le local sis à la Résidence Hichem 2, composé de deux magasins BA8 et BB1, avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels, et destiné à l'exercice de toutes activités commerciales.

Les oppositions, seront reçues auprès du mandataire Monsieur Hédi Ben Mbrouk, au n°310, Cité El Fell, el Yassminet, Nouvelle Ville de Ben Arous, dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans le journal Achourouk en date du 4/02/2026.

2026400394FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 28/01/2026, Q n°M007609 enregistrement n°26200436, société frères khorchani enregistré au registre national des entreprises numéro 1553781X, ont vendu et cédé à Mr Msadk kouki (CIN : 08508623) la totalité du fonds de commerce exploité au local angle rue Yougoslavie et rue Ibn Khaldoun 1001 Beb Bhar, les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Samia ben Hamouda, Le passage du Lac hotgaz, prolongement de l'avenue lac victoria Lac 1 Tunis 1053 dans les délais légaux 20 jours de la date de cet avis, sous peine de forclusion.

2026400395FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 3/02/2026 enregistré à la recette des finances d'el Menzeh 9 le 3/02/2026, n°26200354, quittance n°M009295 Monsieur Mohamed ben Belguecem ben Nasr Saiidane en son nom propre et au nom de ses sœurs : Najet Saidane, Kawther Saidane et Selma Saidane par procuration enregistrée à la recette des finances Gomracen Tataouine au 19/1/2026 n°26700044 et au nom de son frère Abdelmajd ben Ali Jrad par procuration enregistré à la recette des finances de Gomracen Tataouine n°26700045 a vendu à Monsieur Issam Elborji représenté par son père Imed Elborji par procuration enregistré à la recette des finances Elmornaguia quittance n°M028981 le 25/5/2023 la totalité d'un Fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels local pour la préparation et la vente de beignets situé à cité Iness Magasin n°8 El Manar2 Tunis.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains du vendeur Mohamed Saidane dans son domicile sis cité Elfouness Gomracen Tataouine dans un délai de 20 jours après la publication au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce est parue au Quotidien, Echourouk du 5/02/2026.

2026400397FCCC2

Acte de vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte enregistré à la Recette des Finances Rue du Paradis - Ariana sous le n°25209561 du 25 septembre 2025, la Société Aya de commerce de fruits secs titulaire de MF : 1295766-J, a vendu le fonds de commerce à Monsieur Abdelaziz B. Mohamed Aloui, CIN n°09114468 délivrée le 7 Juillet 2025 pour la vente d'alimentation générale en détail, sis à l'Avenue de l'Union de Maghreb Arabe n°13 la Soukra - 2036, édité au journal Echourouk en date du 3 Février 2026.

2026400404FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon l'acte enregistré à la recette des finances Sekiet Edeyer Sfax le 29 Janvier 2026 sous le numéro de quittance n°M010185 Mr Belguaied Neyel a vendu la totalité du fonds de commerce ayant pour objet café cafétéria situé entre el kassa Sekiet Ezit Sekiet Edeyer rue Habib El Maazoun Sekiet Edeyer Sfax à Mr Ellouz Walid à la somme de quarante mille dinars (40.000 dr) et il a été publié dans le journal «Al Chourouk» le 3 Février 2026 page 16.

Les oppositions au paiement du prix doivent être formulées au domicile du vendeur à 0592 cité Ezdihar Gabès et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

2026400407FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 9 décembre 2004, enregistré à la recette des finances beb souika le 29 Mai 2025 sous n°25201762 quittance n°M040049, Mme Baya Jennadi a vendu à Mr Zrelli Béchir la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité : Fabrication, Ventes et réparation de chaussures, commerce de vêtements prêts à porter, restauration rapide, buvette et vente et réparation de téléphones portables sis au 47 rue Mongi Slim Tunis. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Zrelli Béchir sis au 47 rue Mongi Slim Tunis et ce dans les 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne, cette annonce a été publiée dans les quotidiens : La Presse et Essahafa du 4/02/2026.

2026400412FCCC2

Location gérance libre

Location gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Mohamed Chahdi avocat et signé à la municipalité de Dar Chaabane el Fehri le 27/10/2025 et enregistré à la recette des finances Hammamet le 29/10/2025 sous numéro M150784. La société E R C SARL, immatriculé au registre

national des entreprises sous numéro M1472368. Demeurant à la Rue des Glycines Bardo Tunis 2000, propriétaire du fonds de commerce sis à Hammamet qui a pour objet d'activité commerciale la vente pâtisserie et boulangerie pâtisserie. A confié en location-gérance l'exploitation dudit fonds à la personne physique Monsieur Nasr eddine el-orf CIN 06573244 faisant élection de domicile au Bir el-ahmer Tataouine la Tunisie. Toutes les fournitures et marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds donné en gérance seront achetées et payées par le gérant, le propriétaire ne devant en aucun cas être recherché ou inquiété à ce sujet pour unique insertion. Cet avis a été publié aux journaux AL SAHAFA et La Presse le 21/12/2025.

2026R00325FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé daté le 8/01/2026 enregistré à la recette des finances Raoued en date du 13/01/2026, quittance N°M007376 d'enregistrement 26300187, Mme Basma Cherni a loué à Mme Nahed Bouchaala, la totalité du fonds de commerce "gérance libre" exploité entant que vente Viandes de volaille et leurs dérivés, dans le local sis au 88 avenue Habib Bourguiba local n°6 Cité El Ghazala, Ariana.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

2026R00326FCCC3

Location d'un fonds de commerce - gérance libre

Selon le contrat enregistré à la recette des finances de La Goulette le 12/01/2026, quittance n°M003797, enregistrement n°26300240 La société IL TERRAZZINO, M.F. 1818182Y/A/M/000 a loué à la société DIMASSI CAFES SERVICES en cous de constitution, la totalité du fonds de commerce en gérance libre avec ses éléments corporels et incorporels destiné pour la restauration et salon de thé sis au local N°Z-01 au RDC DE L'IMMEUBLE "Z" résidence LE FATIMIDE sis à la rue Cheikh Mohamed Ennaifer Ain Zaghouan Tunis.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 29 janvier 2026.

2026R00329FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon le contrat enregistré à la recette des finances Al Mornaguia quittance n°M065478 enregistrement n°25302392 Mr Bassim Ben Saleh Bahroun, demeurant à la résidence les jardins de Denden, aptt 21, cité Al Idhaa Ben Younes, Tunis a loué à la société OUNIBOIS, représentée par son représentant légal, Mr Anis Ben Soufiéne Aouni, demeurant au 213, rue du Lac Moknine, cité al Saddika, Mornaguia, Manouba, le fonds de commerce destiné pour le commerce de gros et de détail de tous types de bois et de fer sis sur la route GP5, Sidi Ali Hattab, Mornaguia, gouvernorat de Manouba.

Pendant un an, du 1er décembre 2025 au 31 novembre 2026.

Les oppositions sont acceptées et adressées aux deux parties mentionnées ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 24 janvier 2026.

2026R00332FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Location gérance libre)

En vertu d'un contrat s.s.p daté du 31 décembre 2025 et enregistré à la recette des finances de Dar Chaaben EL-FEHRI le 6 janvier 2026 sous le n°26300044 quittance n°MO01551 Me. JEDDI Khalil liquidateur judiciaire de l'héritage du feu : Taieb KHALFALLAH a donné en location gérance à la Société «W A INVEST » SARL identifiant unique n°1966416X représentée par son gérant Mr. Wlid CHRADA, la totalité du fonds de commerce consistant en un café de 1ère catégorie exploité dans le local sis à l'angle de l'av. Mongi Slim et l'av. Essalam à Dar chaabane Elfehri NABEUL avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une durée de cinq ans à partir du 01 Janvier 2026 renouvelable avec tacite reconduction. Toute opposition doit être faite entre les mains du gérant de la société «W A INVEST - SARL» dont le siège social est sis à la rue Ibn Sina Dar Chaabane Elfehri NABEUL dans les vingt jours qui suivent l'insertion dans un journal quotidien.

2026R00334FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 06/01/2026, enregistré à la recette des Finances Rue Mhamed Maarouf Sousse le 09/01/2026 sous le N°26300063 Quittance N°M002600, la société «Blue Ozone Corporation» Sarl (Identifient Unique n°1582526 V), représentée par son gérant Mr Mohamed Amine KRAIEM, titulaire de la CIN n°06865702 a loué à Mme Oumayma BAZINA, titulaire de la CIN n°12886677, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné vente prêt à porter, sis à la Rue Dr Graule - Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 1 an du 01/01/2026 au 31/12/2026, renouvelable. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 4/2/2026.

2026S00159FCCC3

Contrat de location d'un fonds de commerce

En Gérance Libre

Par acte du contrat de location de gérance libre du fonds de commerce enregistré à la recette des finances rue Ghandi - Tunis en date du 12 décembre 2025 reçu n°M087653 et enregistrement n° 25305911. Il a été procédé à la location de la société Tunis Center inscrite au registre national des entreprises d'un identifiant unique n°0033245A, titulaire du matricule fiscal n°0033245A/A/M/000 dont le siège social est à Tunis, 4 rue de Grèce - 1000 Tunis du total du Fonds de commerce du local n°378 sise au 2ème étage du Centre Commercial «Le Palmarium» au profit de Monsieur Walid Ben Abdelkarim Ben Abdelhafidh Daboussi titulaire de la carte d'identité nationale n°07987958 dont l'activité est exclusivement la vente du prêt à porter et ce durant la période allant du 01 Septembre 2025 au 31 Août 2026.

Cette annonce a été publiée aux journaux El Chourouk et le Quotidien le 15 Janvier 2026.

2026400405FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de gérance libre enregistré à la recette des finances Mornaguia Manouba le 29/01/2026 sous le n° de quittance M007937 et enregistré sous n°26300189 Monsieur Seife Eddine Ben Mohamed Chafii C.I.N n°09777163 a loué à la société Eya Marketplus SARL Matricule Fiscal 1967653N sise au 08 Rue Barca 1069 Tunis Représentée par son gérant Jamel Ferjani CIN 07256516 la totalité du fonds de commerce du local destiné à l'alimentation générale et la vente de volailles et dérivés sis Cité Elbassatine Bouhnach entre Route Jedeida et Mornaguia Manouba avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi le droit de bail, le nom commercial, l'enseigne, la clientèle et autres.

Toutes les oppositions seront effectuées à l'adresse de la société Eya Marketplus 08 rue Barca 1069 Tunis.

Cette annonce est publiée au journal la Presse en date du 5 Février 2026.

2026400417FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de gérance libre enregistré à la recette des finances Jedeida Manouba le 02/02/2026 sous le n° de quittance M005665 et enregistré sous le n°26300179 Madame Meriem Ben Mohamed Chafii C.I.N n°06465684 a loué à la société Eya Marketplus SARL Matricule Fiscal 1967653N sis au 08 Rue Barca 1069 Tunis Représentée par son gérant Jamel Ferjani CIN 07256516 la totalité du fonds de commerce du local destiné à l'alimentation générale et la vente de volailles et dérivés sis au 32 Route régional Jdaida EL kadima Cité Enajet Manouba avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi le droit de bail, le nom commercial, l'enseigne, la clientèle et autres.

Toutes les oppositions seront effectuées à l'adresse de la société Eya Marketplus 08 rue Barca 1069 Tunis.

Cette annonce est publiée au journal la Presse en date du 5 Février 2026.

2026400418FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de gérance libre enregistré à la recette des finances Jedeida Manouba le 02/02/2026 sous le n° de quittance M005656 et enregistré sous n°26300178 Madame Meriem Ben Mohamed Chafii C.I.N n°06465684 a loué à la société Eya Marketplus SARL Matricule Fiscal 1967653N sise au 08 Rue Barca 1069 Tunis Représentée par son gérant Jamel Ferjani CIN 07256516 la totalité du fonds de commerce du local destiné à l'alimentation générale et la vente du volailles et dérivées sis à Chawatt Route Nationale 07 Jedeida Manouba avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi le droit de bail, le nom commercial, l'enseigne, la clientèle et autres.

Toutes les oppositions seront effectuées à l'adresse de la société Eya Marketplus 08 rue Barca 1069 Tunis.

Cette annonce est publiée au journal la Presse en date du 5 Février 2026.

2026400419FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Demande d'annonce au journal officiel concernant la constitution

D'un Groupement de Développement Agricole

Nom : Groupe de développement agricole Draga-Rouhia

Membres :

Abdelmalek Gtaifi : Président

Mohamed El Hadi Gtaifi : Trésorier

Amara Gtari : Membre.

Objectifs : Distribuer de l'eau potable dans la zone de Draga - Rouhia, gouvernorat de Siliana

Siège social : Zone de Draga - Rouhia

Date et numéro du reçu de dépôt : reçu numéro 260, 19 juin 2023.

2026R00328APSF1

Constitution d'un syndicat

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 03/01/2026 et enregistré à la recette des finances Manar 1, sous le numéro 26800338, quittance n° M011255 en date du 03/02/2026 il a été procédé à la tenue d'une assemblée générale pour la désignation des membres du syndicat pour une durée de deux ans,

à compter de la date de tenue de ladite assemblée, pour la résidence Tabouk située à la rue de Tolède, El Manar 1.

Les membres ont été élus comme suit :

- Leila Jlassi : Présidente du syndicat

- Dorsaf Farah Kawthar Ben Mourad : Secrétaire générale

- Kawthar Jmour : Trésorière

- Tarek Saadi : Membre.

2026400387APSF1

Constitution d'un syndic

Suivant procès-verbal de constitution du 22/10/2025 enregistrée à la recette des finances Habib Thameur Tunis le 02/02/2026, quittance n°M005887 enregistrement n°26800290 il a été décidé la constitution d'un syndicat :

Nom de syndic : RESIDENCE DAWHA 2

Adresse : Cité Omar Elmokhtar - Sidi Hssine Sijoumi Tunis.

Objectifs de syndic :

- Responsabilité avec entretien partie commune;

Composition du syndic :

- Achraf Zaghbeni : Président

- Walid Ghodhbani : Secrétaire général

- Bilel Naghmouchi : Trésorier.

2026400410APSF1

Homologation de résolutions

Association Sportive de la Télévision Tunisienne

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 7 juillet 2023, enregistré au bureau des impôts du quartier des festivals de Tunis sous le numéro 26700549 le 3 février 2026, par lequel la constitution d'un nouveau Statut pour l'Association tunisienne de télévision sportive a été approuvée, sur la base du Statut modèle du ministère de la Jeunesse et des Sports :

Dénomination de l'association : Association Sportive de la Télévision Tunisienne. (Astvt)

Objectifs : L'association a pour objectif de former et encadrer les jeunes, de les encourager, de développer leurs capacités physiques et artistiques, et de les faire progresser aux plus hauts niveaux sportifs et moraux. Elle s'engage également à participer à diverses compétitions sportives soumises sous surveillance des Fédérations sportives dont elle est adhérente.

2026R00343APSF2

Election d'un nouveau comité d'un syndic

Résidence Hélya 1

Sahloul 4 - Sousse

Suivant, PV d'une assemblée électorale en date du 17/12/2025 déposé à la municipalité de Sousse le 19/01/2026 sous N°514/616, il a été mentionné l'élection d'un nouveau comité d'un syndic :

Présidente : Mme Houda Bent Habib Cherit

Trésorier : Mr Walid Ben Bouraoui Hadda

Secrétaire Générale : Mme Nadia Ouerghi.

2026S00172APSF2

Syndicat de la résidence ESSAFA

Route de Tunis Km 10 Cité Ons Sakiet Ezzit Sfax

Suite au P.V de l'assemblée générale tenue le 24 janvier 2026, enregistré le 27 janvier 2026 à la recette des finances à Sakiet Ezzit Quittance n°MO09302 Enregistrement n°26700298.

La composition du comité de syndic a été décidée comme suit :

Président : Mr Baha eddine Messadi

Trésorier : Mr Khalil Ghorbel

Secrétaire général : Mr Mohamed Gharbi

Membre : Mr Talel Krikhen

Membre : Mr Riadh Baccouch.

2026X00159APSF2

Syndicat de la Résidence Zahret El Mourouj 6

El Mourouj 6 - Gouvernorat de Ben Arous

Il a été tenu l'Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat de la Résidence Zahret El Mourouj 6, le 29 novembre 2025, en vertu d'un procès-verbal de l'assemblée enregistré auprès de la Recette des Finances d'El Mourouj 1 sous le numéro 25706057 en date du 8 décembre 2025. Ladite Assemblée Générale a décidé ce qui suit :

1/ La désignation de la société «FE Syndic Pro», en qualité de Président du Syndicat de la Résidence Zahret El Mourouj 6, pour une durée d'une (01) année, à compter du 1er décembre 2025, avec délégation de tous les pouvoirs dévolus au Président du Syndicat des copropriétaires, conformément aux dispositions du Code des Droits Réels.

2/ L'approbation de l'augmentation de la contribution aux charges du syndicat, laquelle est fixée comme suit : Quatre vingt (80) dinars par mois pour les appartements, cent (100) dinars par mois pour les locaux commerciaux, et ce à compter du 1er janvier 2026.

3/ L'approbation du règlement de copropriété mis à jour, tel que présenté et adopté lors de ladite Assemblée Générale Ordinaire.

2026400391APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un bien immobilier aux enchères publiques

Créancière saisissante :

Senda Ben Abdelmajid Mezghani, étudiante, titulaire de la carte d'identité nationale n°08179172,

demeurant au 57, Rue 8297, Immeuble 29, Appartement 57, Cité Olympique, Tunis, élisant domicile au cabinet de sa mandataire, la Société "El Dami & El Fekki Avocats".

Débitrice saisie :

Amel Ben Hassan Al-Abssi, aide-comptable, titulaire de la carte d'identité nationale n°02338489, demeurant au 9, Rue Mongi Slim, Quartier Al-Maghraoul, Béja Nord, Gouvernorat de Béja.

Avocat chargé de la procédure;

Maître Feki Zaher près la Cour de Cassation, de la Société "Dami & Fekki Avocats", société civile professionnelle d'avocats, sise à la Rue Habib Thameur, Immeuble "El Mouhit El Azrak", 6ème étage, 3000 Sfax.

Bien immobilier objet de la saisie :

L'ensemble du bien appartenant à la débitrice, sis à Route Teniour, km 18, Henchir Sidi Abdelkafi, Sfax consistant en une parcelle de terrain nu désignée comme "la parcelle centrale n°6" selon le plan fourni par la créancière, d'une superficie totale de 490 m², mesurant :

Est : 22,84 m, Ouest : 22,85 m, Sud : 21,37 m, Nord : 21,51 m

Limitée : au Sud par la parcelle n°7, à l'Est par un accès de 8 mètres de large servant d'entrée, au Nord par la parcelle n°3, à l'Ouest par la parcelle n°5.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à vingt trois mille cinq cent vingt dinars (23 520,000 DT).

Date de l'adjudication ;

La vente aux enchères publiques se tiendra devant la chambre des Ventes Immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax 1, au Palais de Justice sis Rue Abou El Kacem Chebbi, Sfax, le lundi 9 mars 2026, à 9h du matin et heures suivantes.

Modalités de visite et conditions de participation :

La visite du bien est possible tous les jours ouvrables durant les heures administratives.

Toute personne souhaitant consulter le cahier des charges peut s'adresser soit au greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax 1, soit au cabinet de l'avocat chargé de la procédure, Maître Zahir El Fekki.

Toute personne désirant participer aux enchères devra déposer le tiers de la mise à prix avant la séance, par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers doivent obtenir une autorisation du Gouverneur de Sfax.

2026R00344VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à la licitation en vente

Les parties poursuivantes à la vente :

- Mongi Ben Mohamed Hasni, travailleur, ayant élu domicile au cabinet de son avocat.

- Noureddine Ben Mohamed Hasni, travailleur, ayant élu domicile au cabinet de son avocat.

- Chokri Ben Mohamed Hasni, travailleur, ayant élu domicile au cabinet de son avocat.

- Moncef Ben Mohamed Hasni, travailleur, ayant élu domicile au cabinet de son avocat.

- Rabih Ben Mohamed Hasni, travailleur, ayant élu domicile au cabinet de son avocat.

Tous sont représentés par :

Maître Sadok Ben Abid, avocat près la cour de cassation, MF n°1692486/R, dont le cabinet est sis à Sousse, avenue du 3 Août.

Contre :

Radhia Bent Mohamed Hasni, femme au foyer, titulaire de la carte d'identité nationale n°05010515, domiciliée à Sousse, 82 Rue Elbaha Cité Aouina.

L'Avocat poursuivant :

Maître Sadok Ben Abid, avocat près la cour de cassation, MF n°1692486/R, cabinet sis à Sousse, avenue du 3 Août.

Désignation du bien immobilier mis en vente :

La totalité du bien nommé "Hassini", objet du titre foncier n°97055 Sousse, sise 82 Rue Elbaha cité Aouina.

Le bien est composé de deux parcelles n°145 et n°17, d'une superficie totale de 361 m², comprenant une construction à usage d'habitation composée de :

Rez-de-chaussée :

Un salon, quatre chambres, une cuisine, une salle d'eau, un hall avec deux façades et un garage.

Premier étage :

Un salon, deux chambres, un hall, une cuisine, une salle d'eau, ainsi qu'une terrasse avant, une terrasse latérale.

Limites du bien :

Nord : voie publique Sud : propriété voisine Est : voie publique Ouest : voie publique.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à la somme de :

Cent quatre vingt six mille deux cent vingt six dinars et deux cent millimes (186226.200 D) après déduction de 40%.

Lieu et date de la vente :

L'adjudication publique aura lieu devant la Section des ventes immobilières du Tribunal de première instance de Sousse 1, sis à Sousse, avenue Tahar Sfar, le Lundi 09 Mars 2026 à neuf heures (09h00) du matin.

Conditions de participation :

Toute personne désirant participer à l'adjudication devra déposer, avant l'assemblée, une caution équivalente au tiers de la mise à prix, auprès de la Trésorerie Générale, ou présenter par chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, exception faite pour le copropriétaire.

La visite du bien est possible pendant les jours ouvrables et durant les horaires légaux. Le cahier des charges peut être consulté au greffe du tribunal ou au cabinet de l'avocat chargé de la vente.

2026S00165VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivant : La Société Tunisienne de Banque. S.A., sise à la rue Hédi

Nouira Tunis. M.F. n°1237 A. En sa qualité de créancière hypothécaire saisissante.

Partie saisie :

Mongi Ben Ahmed Fatnassi C.I.N n°02027870, demeurant 62 rue Hédi Chaker Cité Laameri Cité Hidhab, Fouchana Ben Arous.

* son domicile élu au cabinet de son avocat Maître Mohamed Hédi Jouini, Avocat à la cour de cassation, 41 rue d'Iran, 3ème étage, bureau n°314, Immeuble Soula, Lafayette 1002, Tunis.

En sa qualité de créancier hypothécaire saisi.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

Immeuble objet de la vente :

1- Situation : l'immeuble objet du T.F. n°50659 Ben Arous d'une superficie de 263 m² environ se situe au coin de la rue Ibn Battouta et la rue Ben Arous cité Hidhab Fouchana gouvernorat de Ben Arous dans une zone d'habitation aménagée.

2- Contenance : l'immeuble objet du T.F. est composé d'un lot de terrain aménagé dont est bâtie une construction de deux étages couvrants actuellement 232 m² environ, à usage d'habitation et un garage et détaillés comme suit :

- un étage avec un toit en dalle et le sol en carrelage, composé de deux chambres, une salle d'eau, une cuisine et une véranda. Cet étage est à usage d'habitation et occupé par Monsieur Jasser Ghzaiel sous forme de location avec un loyer mensuel de 300 Dinars (en date de l'expertise).

- un 1er étage avec un toit en dalle et le sol en carrelage, composé de trois chambres, une salle d'eau, une cuisine et une véranda. Cet étage est aménagé en tant que jardin d'enfants et occupé par Madame Rahma Bouguerra sous forme de location avec un loyer mensuel de 500 Dinars (en date de l'expertise).

- un garage d'une superficie de 42 m², le sol est en carrelage, le toit en dalle, se trouve une salle d'eau et le garage n'est pas occupé actuellement.

Mise à prix :

Trois cent quarante quatre mille cent deux Dinars (344.102,000) hors frais.

Date et lieu de vente :

Jeudi 5 Mars 2026 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première Instance de Ben Arous.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2026400385VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivante : Tunisian Saudi Bank T.S.B. (Ex Stusid Bank). S.A., sise 32 Rue Hédi Karray Tunis. M.F. n°013026 E. En sa qualité de créancier hypothécaire saisissant.

Parties saisies : - Mbarka Sassi CIN : 00226648 demeurant au 4 rue Ibn Zaydoun Cité El Amen, Yasminette, Nouvelle Médina Ben Arous.

- Mohamed Sassi CIN : 05179354 demeurant au 8 rue Pierre Mandes France Mutuelle ville Tunis.

- Hbiba Sassi CIN : 07047175 demeurant au 18 rue 104 Montplaisir Belvédère Tunis.

- Abdelkader Sassi CIN : 07053187 demeurant au 4 rue Ibn Zaydoun Cité El Amen, Yasminette, Nouvelle Médina Ben Arous.

- Fatma Sassi CIN : 07109654 demeurant au 52 rue Manoubia Ben Nasser - El Manar 3 Tunis.

- Naziha Sassi CIN : 07120540 demeurant à la Route Chala Boumhal Bassetine - Ben Arous.

- Dallel Sassi CIN : 07148993 demeurant à la Route Chala Boumhal Bassetine - Ben Arous.

- Chebil Sassi CIN : 09010141 demeurant au 4 rue Ibn Zaydoun Cité El Amen, Yasminette, Nouvelle Medina Ben Arous.

En leurs qualité d'héritiers du caution hypothécaire.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

Les immeubles objet de la vente :

Tous les titres fonciers consistent en un terrain agricole situé à l'endroit connu sous le nom d'El Jlidays "El Khour", relevant de l'imada d'El Mzaougua, délégation de Zar Mdine, gouvernorat de Monastir, et se présentent comme suit :

* Titre foncier n°69953 Monastir

Il s'agit de la parcelle n°80, d'une superficie totale de 1681 m². Ses limites sont : à l'Est un pont de terre, à l'Ouest une butte de figuiers de Barbarie, au Sud et au Nord des limites fictives. Elle comprend six (6) pieds d'oliviers "jedari" bien entretenus.

Ses limites sont :

- Au Sud : la parcelle n°79.

- A l'Est : la parcelle n°65 appartenant à la requérante

- Au Nord : les parcelles n°81 et 82

- A l'Ouest : un chemin agricole sur une partie et la parcelle n°81 pour le reste.

* Titre foncier n°69960 Monastir

Il s'agit de la parcelle n°78, d'une superficie de 1552 m², connue sous le nom de "El Khour", Elle est de forme irrégulière et comporte six (6) oliviers "jedari" productifs. Ses limites sont :

- Au Sud et à l'Est : le reste de la propriété de la requérante.

- Au Nord : la parcelle n°79.

- A l'Ouest : un chemin agricole et la parcelle n°79 sur certaines parties.

Titre foncier n°69961 Monastir

Il s'agit de la parcelle n°81, d'une superficie de 773 m², de forme rectangulaire. Elle contient quatre (4) oliviers "jedari" productifs.

Ses limites sont :

- Au Sud : la parcelle n°80

- A l'Est : les parcelles n°80 et 82 selon les portions

- Au Nord : la parcelle n°82

- A l'Ouest : un chemin agricole.

* Titre foncier n°69962 Monastir

Il s'agit de la parcelle n°79, d'une superficie de 1430 m², de forme irrégulière, comprenant six (6) oliviers "jedari" productifs.

Ses limites sont :

- Au Sud : la parcelle n°78

- A l'Est : la parcelle n°65

- Au Nord : la parcelle n°80

- A l'Ouest : un chemin agricole

La superficie totale des quatre titres fonciers est : 1681 m² + 1552 m² + 773 m² + 1430 m² = 5436 m².

L'ensemble de ces titres constitue en réalité une seule parcelle sur le terrain, comprenant 22 oliviers "jedari" productifs, dont deux jeunes arbres récemment entrés en production.

Les titres fonciers mentionnés correspondent parfaitement aux parcelles objet de la demande, et l'expert désigné a joint à son rapport des photos prises sur place ainsi qu'une photo aérienne de l'emplacement des parcelles.

Mise à prix : Après réduction de 40 % :

1- TF. 69953 Monastir : 3.240,000 Dinars.

2- T.F. 69960, Monastir : 3.240,000 Dinars.

3- TF. 69961 Monastir : 2.160,000 Dinars.

4- TF. 69962 Monastir : 3.240,000 Dinars.

La prix total des 4 immeubles est de : Onze mille huit cent quatre vingt Dinars (11.880,000).

Date et lieu de vente : Après report de l'audience :

Le mercredi 4 mars 2026 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Monastir.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Ainsi que l'obtention de l'autorisation du gouverneur étant donné l'inscription de périmètre d'irrigation publique.

2026400386VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président du directoire demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Monsieur Mohamed Ben Mohamed Taher El Elmi commerçant, CIN N°00911033 demeurant à El Mhamdia Ben Arous- En sa qualité caution solidaire et hypothécaire de la société BIOLIVA MED COMPANY - SARL RNE N° 1456123Y.

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit d'un terrain agricole destiné pour les grandes cultures objet du titre foncier n°56274 Ben Arous dénommé «HAMIDA 289» d'une superficie de 28 hectares 58 ares situé à Sidi Fredj El Mhamdia Ben Arous.

4- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 10.766.943,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Ben Arous sis à la ville de Ben Arous le Jeudi 12 Mars 2026 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2026400420VEPA1

Avis aux créanciers

Avis au public

En vertu d'une décision judiciaire de première instance de Sliana sous le n°212 du 2025/3524 nommant Mme Hamrouni Houda liquidatrice au lieux de Mohamed Yazid El Abidi.

2026R00336VEPA2

Jugement de mise en faillite SARL

STE MEDITERRANNEE BOIS

MF : 0615120Z

A la date du 7/3/2025, il a été rendu une ordonnance n°241 portant sur ouverture de la procédure de règlement judiciaire au profit de la société Méditerranée Bois, avec annulation de son plan de sauvetage, déclaration de sa faillite avec toutes les conséquences légales qui en découlent, et désignation de Madame Zeineb JENDOUBI en qualité de juge-commissaire, ainsi que la désignation de l'expert Adel BEN HAMAD en qualité de syndic de ladite faillite.

Attendu que, par audience du 30/6/2025, le tribunal a autorisé le remplacement du syndic de faillite, Monsieur Adel BEN HAMAD, par Monsieur Ahmed TTRIGUI en qualité de nouveau syndic de faillite.

Attendu qu'après examen du rapport du syndic de faillite, Monsieur Ahmed TTRIGUI, en date du 19/9/2025, il est apparu qu'il lui est impossible d'accomplir sa mission en raison de la lourdeur des tâches qui lui incombent, et qu'il a, à ce titre, sollicité sa décharge.

Attendu qu'après examen des pièces du dossier et après avoir procédé aux investigations nécessaires, le tribunal, réuni en chambre de conseil le 9/01/2026, sous la présidence de Madame Nadia GHANMI, assistée des deux juges Mesdames Jihène AYYAD et Rim JETLAOUI, a décidé de remplacer le syndic de faillite en fonction, Monsieur Ahmed TTRIGUI, par Monsieur «SAFOUEN GADDOUR», lequel est nommé syndic de la faillite de la société susvisée, avec autorisation de publier la présente décision au JORT.

Avis au créancier pour enregistrer leurs dettes selon la loi en vigueur veuillez contacter le syndic De faillite Mr Safouen Gaddour adresse résidence Cherayet 02 avenue du Sahel 2013 Ben Arous.

Tél : 20303839 Fax : 36792730 Email : gsafouen@outlook.com.

2026R00345VEPA2

Avis d'extension de Faillite

De la STE SOUGA DE VENTE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTIONS

Son gérant 'Moez Souga'

SARL au capital de : 10 000 D

Siège social : Rue Mongi Slim El Jem - Mahdia

IU : 0739322S

En vertu du jugement n°47 rendu par le tribunal d'appel de Monastir le 17/11/2025 il a été décidé : L'extension de la faillite de la société «SOUGA DE VENTE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION» à son gérant, Monsieur Moez Souga.

Les créanciers de Monsieur Moez Souga sont invités à remettre leurs titres de créances au cabinet du syndic de faillite Mr Lazhar Lattaoui sis à l'Avenue Habib Bourguiba - Mahdia, Tél : 99887700 dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2026S00160VEPA2

Vente des machines et des équipements industriels divers - - faillite

Société «PROFILM»

Identifiant unique : 0975531 S

Le syndic de la faillite de la société Profilm met en vente un ensemble d'équipements et de machines industrielles et de production divers, se trouvant au siège de la société Profilm, situé dans la zone industrielle d'Essouassi, à Mahdia.

- Prix d'ouverture : 317 700,000 dinars.

- Vente au plus offrant.

- Caution : 10% du prix d'ouverture.

- Délai de dépôt des offres : 19 mars 2026.

- Prix de cahier des charges : 1000 dinars

Le cahier des charges est à retirer au près du syndic à l'adresse suivante : rue commandant Bejaoui 4000 Sousse imm médina 1er étage bureau B13.

Numéro de tél : 21959999.

Visite sur rendez-vous après retrait du cahier des charges.

2026S00167VEPA2

Vente d'une ligne de production de film plastique - faillite

Société «Profilm»

Identifiant unique : 0975531 S

Le syndic de la faillite de la société «Profilm» met en vente une ligne de production automatique et intégrée de film plastique de haute qualité, située au siège de la société Profilm, sis dans la zone industrielle d'Essouassi, à Mahdia.

- Prix d'ouverture : 2000 000,000 dinars.

- Vente au plus offrant.

- Caution : 10% du prix d'ouverture.

- Délai de dépôt des offres : 19 mars 2026.

- Prix de cahier des charges : 1000 dinars

Le cahier des charges est à retirer au près du syndic à l'adresse suivante : rue commandant Bejaoui 4000 Sousse imm médina 1er étage bureau B13.

Numéro de tél : 21959999.

Visite sur rendez-vous après retrait du cahier des charges.

2026S00168VEPA2

Vente de transformateur électrique, réfrigérateur industriel et équipements électriques divers

Faillite société «Profilm»

Identifiant unique : 0975531 S

Le syndic de la faillite de la société «Profilm» met en vente un transformateur électrique, un équipement de refroidissement industriel ainsi que de divers équipements énergétiques, situés au siège de la société Profilm, sis dans la zone industrielle d'Essouassi, à Mahdia».

- Prix d'ouverture : 134 800,000 dinars.

- Vente au plus offrant.

- Caution : 10% du prix d'ouverture.

- Délai de dépôt des offres : 19 mars 2026.

- Prix de cahier des charges : 1000 dinars

Le cahier des charges est à retirer auprès du syndic à l'adresse suivante : rue commandant Bejaoui 4000 Sousse imm médina 1er étage bureau B13.

Numéro de tél : 21959999.

Visite sur rendez-vous après retrait du cahier des charges.

2026S00169VEPA2

Vente de matériels et des équipements bureautiques, informatiques et de laboratoire - Faillite

Société «Profilm»

Identifiant unique : 0975531 S

Le syndic de la faillite de la société PROFILM met en vente un ensemble de matériels et d'équipements bureautiques, informatiques et de laboratoire, ainsi que d'outils divers, situés au siège de la société Profilm, sis dans la zone industrielle d'Essouassi, à Mahdia».

- Prix d'ouverture : 55 980,000 dinars.

- Vente au plus offrant.

- Caution : 10% du prix d'ouverture.

- Délai de dépôt des offres : 19 mars 2026.

- Prix de cahier des charges : 1000 dinars

Le cahier des charges est à retirer auprès du syndic à l'adresse suivante : rue commandant Bejaoui 4000 Sousse imm médina 1er étage bureau B13.

Numéro de tél : 21959999.

Visite sur rendez-vous après retrait du cahier des charges.

2026S00170VEPA2

Avis au public

En vertu d'une décision judiciaire émanant du Tribunal de 1ère instance de Bizerte en date du 12/01/2026 le dossier concernant l'héritage Hemdani sujet de l'affaire 383 a été clôturé.

Tél : 22513137 - 26224860

2026400382VEPA2

Décision relative au remplacement de deux mandataires judiciaires

Dans l'affaire n°161

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°161 Mr Atef ben Ali et Mr Mohamed Houidhek ont été remplacé par Mr Ben Amor Mustapha et Mr Bilel Errahmouni en qualité de deux mandataires judiciaires afin d'assurer la poursuite de la gestion des sociétés suivantes :

- Société ISMAIL DE GESTION, identifiant fiscal n°1347716L, sise au 41 rue Kheir Eddine bacha Tunis.

- Société NORTH DEPT RECOVRY, identifiant fiscal n°1713244R, sise au 09 rue 8304 bab bhar Tunis.

- Société CLOCHE D'OR, identifiant fiscal n°1111573J, sise au 92 rue la Liberté Tunis.

- Société NOUVELLE CONTRUCTION ISMAIL, identifiant fiscal n°0296491X, sise au 53 rue Chem Tunis.

Et les personnes physiques, qui sont les suivantes

Youssef Ben Taher Ben Mahmoud Mirnouni, titulaire de la carte d'identité nationale n°00509599 délivrée le 2 février 2024, sis au n°28 rue Al Walid Ibn Rushd, Riad Al Andalus, Ariana.

- Ghazi Ben Youssef Ben Taher Mimouni, titulaire de la Carte Nationale d'Identité n°07420660 délivrée le 25 juin 2018, sis au n°28 Rue El Walid Ibn Rushd, Riad El Andalous, Ariana

- Douha bint Al-Nasser bin Muhammad Al Majri, titulaire de la carte d'identité nationale n°00730942 délivrée à Tunis le 17 juillet 2014, sise au Double 02 Résidence Ichbilia, Riad Al-Andalus, Ariana.

Toute personne intéressée pourra contacter les mandataires judiciaires susmentionnés à la rue 18 Janvier immeuble n°19 amen centre bureau N°AR2 Ariana. Tél : 71.709.153, Fax 71.709.863.

2026400388VEPA2

Décision relative au remplacement de deux mandataires judiciaires

Dans l'affaire n°146

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°146, Mr Atef ben Ali et Mr Mohamed Houidhek ont été remplacés par Mr Ben Amor Mustapha et Mr Bilel Errahmouni en qualité de deux mandataires judiciaires afin d'assurer la poursuite de la gestion des sociétés suivantes :

Société de gestion hôtelière et touristique, identifiant fiscal n°0795446v, sise au 41 rue Kheir Eddine Bacha Tunis.

Société Banfour PLUS, identifiant fiscal n°J0855458 sise au 41 rue Kheir Eddine Bacha Tunis.

Société Bâtiment Du Nord, identifiant fiscal n°R13399032, sise au 41 rue Kheir Eddine Bacha Tunis.

Toute personne intéressée pourra contacter les mandataires judiciaires susmentionnés à la rue 19 Janvier immeuble n°19 amen centre bureau N°AR2 Ariana. Tél : 71.709.153, Fax 71.709.863.

2026400389VEPA2

Décision relative au remplacement de deux mandataires judiciaires

Dans l'affaire N°144

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°144, Mr Atef ben Ali et Mr Mohamed Houidhek ont été remplacé par Mr Ben Amor Mustapha et Mr Bilel Errahmouni en qualité de deux mandataires judiciaires afin d'assurer la poursuite de la gestion des sociétés suivantes :

- Société ICL AFRIQUE, identifiant fiscal n°1030301 K.

- Société HOTELIERE ET TOURISTIQUE ISMAIL NOUR EL AIN, identifiant fiscal n°13785338.

- Société ISMAIL CHIMIE ET PEINTURE, identifiant fiscal n°0484161E.

- Société ISMAIL Art de la peinture et de la décoration, identifiant fiscal n°0918356B.

- Société CONFORT +, identifiant fiscal n°0863192R.

- Société ISMAIL pour le développement et l'exploitation agricoles, identifiant fiscal n°0529611B.

- Société ANIMATION ET TOURISME SAHARIEN ATS, identifiant fiscal n°0035264M.

- Société HOTELIERE ET TOURISTIQUE ISMAIL KORBOUS, identifiant fiscal n°0931678Y.

- Société de développement et de revitalisation agricole, secteur 1, identifiant fiscal n°0565197S.

- Société LE GRAND BLEU, identifiant fiscal n°0307148W.

- Société HOTELS ET LOISIRS, identifiant fiscal n°0745282Q.

- Société GRAND ITALIA, identifiant fiscal n°0013943K.

- Société ENTREPRISE BATIMENT DU NORD, identifiant fiscal n°0706333R.

- Société HOTELIERE ISMAIL GAMMARTH, identifiant fiscal n°0878672M.

- Société HTI ISMAIL, identifiant fiscal n°0644738R.

- Société MN TRAVEL, identifiant fiscal n°1859727L

- Société ISMAIL CALL CENTER, identifiant fiscal n°1662009Y.

Toute personne intéressée pourra contacter les mandataires judiciaires susmentionnés à la Rue 18 janvier immeuble n°19 amen centre bureau N° AR2 Ariana - Tél : 71.709.153, Fax : 71.709.863.

2026400390VEPA2

Ordonnance sur requête

Nomination d'un liquidateur

Sur l'héritage du défunt Mohamed Taher Jabri

En vertu de l'ordonnance sur requête n°92356 émanant du tribunal de première instance de Béja le 14/10/2025, il a été décidé la nomination de maître Hédhli Najiba sise à l'avenue Farhat Hached Béja en qualité de liquidateur sur l'héritage du défunt Mohamed Taher Jabri sous control du juge commissaire du tribunal.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication leurs dettes au liquidateur soit directement ou par lettre recommandée avec accusé de réception (pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien ce délai est augmenté de 30 jours).

2026400392VEPA2

Vente par appel d'offres "villa non enregistrée"

A Dhhar Ayad Rafraf La Plage Bizerte

Le liquidateur sur les biens commun entre Mr Adel Zoghlami et Mme Awatif Elbeji Mme Taboubi Houda informe le public qu'elle décide ouvrir un appel d'offres pour la vente d'une villa non enregistrée sise à Dhhar Ayad Rafraf La Plage Bizerte composée d'un rez-de-chaussée, duplex et un garage ayant pour superficie totale de 390 m².

les intéressés peuvent retirer le cahier des charges du bureau du liquidateur sis au n°12 rue de République Ariana, le remplir et l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du liquidateur en indiquant l'expression "ne pas ouvrir" sur l'enveloppe au plus tard 02/03/2026.

Les soumissionnaires peuvent voir la villa après un rendez-vous pris avec le liquidateur par le téléphone 99474701.

2026400393VEPA2

Décision relative au remplacement de mandataire judiciaire

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis, en date du 02 Février 2026 il a été décidé le remplacement du mandataire judiciaire Mr Mohammed Amine Askri par le mandataire judiciaire Mr Bilel Errahmouni afin d'assurer la poursuite de la gestion des sociétés suivantes :

1- WORLF FREIGHT SERVICES WFS Numéro d'identification fiscale : T459339 Numéro du Registre National des Entreprises B167881997 Siège social sis à la zone industrielle de Khaireddine - le Kram Ouest.

2- WFS INTERNATIONAL Numéro d'identification fiscale 1278336R

3- SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BEN GHARBIA Numéro d'identification fiscale 118436A

4- BEST CONSULTING Numéro d'identification fiscale 12100667R

5- UNITED OBC Numéro d'identification fiscale 1559534J

6- CHRONO FRET Numéro d'identification fiscale 1137346L.

Toute personne intéressée pourra contacter le mandataire judiciaire susmentionné à la Rue 18 janvier immeuble n°19 amen centre bureau N° AR2 Ariana - Tél : 71.709.153. Fax : 71.709.863.

2026400396VEPA2

Règlement Judiciaire Société ARAMYS DIFFUSION

Prorogation des délais de remise des offres

Siège social : Rue Abdelaziz el Saoud - Manar2 - Tunis

IU : 0566041 B

En vertu de l'ordonnance rendue par le juge commissaire auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis le 28/01/2026 dans le cadre de l'affaire N°958, l'Administrateur Judiciaire Mr Adel GHLISS annonce la prorogation des délais de remise des offres relatifs à la cession du local commercial N° BR 12, d'une superficie de 17 m² situé au Rez-de-chaussée - Imm B de centre commercial ARIANA CENTER.

Tout intéressé par le présent Appel d'Offre peut retirer le cahier des charges auprès du bureau de l'Administrateur judiciaire, sis au 2 bis Rue d'Argentine Imm. Argentina le Belvédère, Tunis contre le paiement d'une somme non restituable de 100 dinars.

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé au 05/05/2026 inclus.

Pour plus d'informations veuillez contacter le 21470591/71841014.

2026400402VEPA2

Clôture des Travaux de liquidation Judiciaire

Le liquidateur de justice Anis Ettaib annonce la clôture de liquidation judiciaire de l'héritage de Mohamed

Chadhli Kastalli suite à la décision de juge contrôleur au Tribunal de première instance de Tunis du 3/02/2026.

2026400406VEPA2

Nomination d'un liquidateur

En vertu d'une requête présenté par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Grombalia en date du 10/12/2025 sous le N°86861, Monsieur Ben Amor Mustapha a été nommé liquidateur pour la propriété commune entre Olfa Aoun et Adel Mhthebi.

Toute personne intéressée pourra s'adresser au liquidateur à son bureau Rue 02 mars appartement el Khalil 3ème étage Bureau N°133 Manouba - Tél 97554399.

2026400408VEPA2

Décision relative au remplacement de mandataire judiciaire

Dans l'affaire n°78

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°78, Mr Montasar Mansouri et Mr Anis Ettaieb et Mohamed Baklouti et Md Sihem Khalfi et Taboubi Houda ont été remplacé par Mr Ben Amor Mustapha en qualité de mandataire judiciaire afin d'assurer la poursuite de la gestion des sociétés suivantes

- Société LA ROSA METAL, identifiant fiscal n°1489835E.

- Société LES DELICES DE LA TUNISIE identifiant fiscal n°1559644P.

- Société SMVDA ELTIFI, identifiant fiscal n°1559663S.

- Société EMERAUDE, identifiant fiscal n°1539457C.

- Société LES DELICES DE LA TUNISIE PLUS, identifiant fiscal n°1579423N.

Toute personne intéressée pourra s'adresser au mandataire judiciaire à son bureau Rue 02 mars appartement el Khalil 3ème étage Bureau N°133 Manouba - Tél 97554399.

2026400409VEPA2

Avis d'appel d'offre

Cession totale de la société Dakhla de production d'aliments complexe aux tiers

MF : 0751710C

Capital 530.000.000TND

Siège social : Route de Korbous Km 7 Solimen 8020

Le Contrôleur de justice de la Société Dakhla de production d'aliments complexe, Badreddine Aifa lance un avis d'appel d'offre pour la cession totale de la dite société et l'acceptation de l'offre la plus élevée suite à la décision de son excellence la chambre du conseil au tribunal de première instance de Grombalia et son aval relatif au cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre, et voulant prendre un rendez-vous de visite est invité à se présenter au bureau de contrôleur de justice Maître Aifa Badreddine sis au : Rue Aboubaker al Bokri axer 2 - étage 3 - B 3.5 - Montplaisir- Tunis

Tél : 71 906 068/23 322 507

- Date limite : au plus tard le 16/02/2026 (le cachet de la poste faisant foi).

2026400414VEPA2

Révocation du séquestre judiciaire

«Société Protagri»

MF : 0012398C

Capital social : 3000000TND

Siège social : N°111 rue Monastir Z.I Mghira 2 - 2082 Fouchana

En vertu de la décision numéro 214 rendu par le vice-président du tribunal de première instance de Tunis datée le 28/01/2026, il a été décidé la révocation du séquestre judiciaire M.Makrem Guiras de ses fonctions et le maintien du séquestre judiciaire M.Badreddine Aifa pour continuer l'affaire sous la tutelle de son excellence le juge commissaire madame Chaima Ben Chouchene.

2026400415VEPA2

Changement de syndic de faillite et avis pour les créanciers

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Tunis numéro 33759 du 7/7/2015 qui déclare : la mise en faillite de la société SOGETRAB et la nomination de M. CHOKRI EL HENI à titre de syndic de la faillite, par la suite et suivant la décision du 8/5/2025 il a été déclaré le changement de syndic de faillite Chokri El Heni par le syndic de faillite Aifa Badreddine.

Ceci dit les éventuels créanciers sont invités à déposer leurs créances entre les mains du syndic de faillite.

Conformément à l'article 531 du code de commerce et ce dans un délai de quinze jours (15 jours) à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis à la rue Abou Baker al bokri immeuble l'uxor 2 étage 3 bureau : B3.5, Montplaisir - Tunis.

2026400416VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 06 Mars 2026

STE TUNISIENNE DES ETABLISSEMENTS SIGG ET COMPAGNIES

Société anonyme

Au capital de 150 000 Dinars

Siège social : Rue des Vosges 4000 Sousse

M.F : 1676963G/N/M/000

Identifiant unique RNE N° : 1676963G

Messieurs les actionnaires de la STE TUNISIENNE DES ETABLISSEMENTS SIGG ET COMPAGNIES, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, le vendredi 6 mars 2026 à 10H00mn qui se tiendra dans la ville de Genève, en Switzerland en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion et approbation des états financiers de l'exercice 2024

2- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires dans le délai statutaire.

2026S00177SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 6 Mars 2026

STE TUNISENNE DES ETABLISSEMENTS SIGG ET COMPAGNIES

Société anonyme

Au capital de 150 000 Dinars

Siège social : Rue des Vosges 4000 Sousse

M.F : 1676963G/N/M/000

Identifiant unique RNE N° : 1676963G

Messieurs les actionnaires de la STE TUNISENNE DES ETABLISSEMENTS SIGG ET COMPAGNIES, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, le vendredi 6 mars 2026 à 11 H00mn qui se tiendra dans la ville de Genève, en Switzerland, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion et approbation des états financiers de l'exercice 2024

2- Lecture du rapport sur compte courant actionnaires

3- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires dans le délai statutaire au siège de la société.

2026S00178SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SMVDA FERME WIFAK AGRICOLE

S.A. au capital de 760 000 DT

Siège social : Km 1 Route Ain Askar 1141 Bir Mcherga

RNE/Mle fiscal : 1633881W

Sur demande des actionnaires formant la majorité du capital et conformément à l'article 28 des Statuts, les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SMVDA FERME WIFAK AGRICOLE- SODIA EL JAMEL- SA; qui se tiendra le vendredi 13/3/2026 à 15h30, au bureau de Me Badi BEN MABROUK, Avocat, sis à l'Imm. Misk A-19 Montplaisir Tunis;

Et cela, à l'effet de débattre de l'ordre du jour suivant :

- Confirmation et reprise des décisions prises lors de l'AG du 19/06/2025.

- Révocation d'administrateurs. Nomination de nouveaux administrateurs.

- Approbation de la gestion du PDG.

- Prise en possession des lieux et gestion des récoltes.

- Situation financière et comptable.

- Litiges entre actionnaires.

- Questions diverses.

2026400401SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne d'Assurance Takaful- At-Takafulia

Société anonyme

Au capital de 20 000 005 dinars

Siège social : 15, rue Al Qods, 1002 Tunis Belvédère

Titulaire de l'identifiant unique n°1308074G

Les actionnaires de la société d'assurances AT-TAKAFULIA sont invités à assister aux travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 26 février 2026 à 10h00, au siège social de la société Assurances AT-TAKAFULIA, sis au 15, rue Al Qods, 1002 Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025.

2. Présentation des états financiers de l'exercice 2025

3. Lecture du rapport du Comité de Surveillance Charaique

4. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice financier 2025

5. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des états financiers individuels relatifs à l'exercice financier 2025

6. Approbation des conventions et opérations présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes objet des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales

7. Affectation du résultat de l'exercice 2025

8. Quitus aux membres du Conseil d'administration

9. Acceptation de la démission d'un membre du Conseil d'administration

10. Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil d'administration

11. Renouvellement de la nomination de deux membres du Comité de contrôle charaïque

12. Nomination des commissaires aux comptes

13. Fixation des jetons de présence des administrateurs, du Comité de Surveillance Charaique et des comités.

2026400439SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 27/02/2026

HACO

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : Rue de L'Epervier, Cité Essalama - 8045 El Haouaria, Nabeul

Identifiant unique : 1269184S

Les actionnaires de la société "HACO S.A." sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 27 Février 2026 à 10H au siège de la société "AP YACHT CONCEPTION S.A.S." sis à la Route

Nationale 137, Zone Industrielle La Pénissière, 17320 Marans, France à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire et approbation de la forme de la tenue de la réunion ;

2. Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 Août 2025 ;

3. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2025 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 Août 2025 ;

5. Approbation des conventions réglementées ;

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Août 2025 ;

7. Jetons de présence au titre de l'exercice clos le 31 Août 2025 ;

8. Questions diverses.

Les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2026400440SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 27/02/2026

HACO

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : Rue de L'EPERVIER, Cité Essalama, 8045 El Haouaria, Nabeul

Identifiant unique : 1269184S

Les actionnaires de la société "HACO S.A." sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 27 Février 2026 à 11H au siège de la société "AP YACHT CONCEPTION S.A.S." sis à la Route Nationale 137, Zone Industrielle La Pénissière, 17320 Marans, France à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des mode et délai de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et approbation de la forme de la tenue de la réunion;

2. Extension de l'objet social;

3. Modification corrélative des statuts ;

4. Questions diverses.

Les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2026400441SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que le DIRECTEUR REGIONALE DE LA GARDE NATIONALE a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°1160 en date du 22 janvier 2026 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une STATION DE SERVICE POUR FAIRE L'APPROVISIONNEMENT DES VOITURES ADMINISTRATIVES EN CARBURANT A LA DELEGATION DU SUD du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat. Conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège de la délégation du SUD. Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de SUD ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Mme Jamila Bent Belkacem Ben Ali Harrabi titulaire de la c.i.n 04326469 annonce que son titre de propriété numéro 13179706 du terrain plantée oliviers et située Ouled Haffouz gouvernorat de Sidi Bouzid a été disparu selon attestation de perte numéro 2970 délivrée par le centre de la garde nationale Ouled Haffouz le 17 octobre 2025 et elle veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu.

2026X00160DIVD2

Avis

Madame Kammoun Naima annonce qu'elle possède une part dans un terrain situé Km 7.5 sud ouest Sfax son titre de propriété a disparu elle veut avoir un extrait de l'acte original. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Jebari Faten rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours.

2026X00165DIVD2

Avis

Héritiers Hessin Ben Mahmoud Bahloul déclarent qu'ils ont perdu le titre d'une chambre cuisine d'une superficie de 63m² situé à la route Kaied Mahamad km 2 Sfax provenant par acte d'achat du 30/12/1981 enregistré le 26/12/1987 n°7283 par les deux notaires Hessin Hentati et Mahmoud Achich.

Ils veulent extraire un autre qui remplace le premier, qui a une opposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 jours.
2026X00167DIVD2

Avis de perte

Monsieur Yahya Belhaj Boubaker Rais, titulaire de la carte d'identité nationale n°00663434 en date du 8/02/2023, déclare avoir perdu le titre de propriété n°6061 relatif au cadastre n°100206 de Tunis, acquis auprès de Madame Khadija Bint Tayeb Majoul en vertu d'un acte valable. J'ai fait une déclaration sur l'honneur à ce sujet, certifiée par ma signature, en date du 4/02/2026, auprès du commissariat de la Madina.
2026400421DIVD2

Avis de perte

Monsieur Yahya Belhaj Boubaker Rais, titulaire de la carte d'identité nationale n°00663434 en date du 8/02/2023, vous informe par la présente de la perte du titre de propriété n°6060, correspondant au cadastre n°100206 à Tunis, acquis auprès de Monsieur Imad Ben Tayeb Ben Rajab Majoul par acte notarié.

J'ai déposé une déclaration sous serment à cet effet, dûment signée et datée du 4/02/2026, auprès du bureau du district de la Madina.

2026400422DIVD2

قائمة أصحاب الحسابات غير النشطة

اللويد للحياة

شركة خفية الإسم

المقر الاجتماعي: عمارة اللويد شارع العملة ضفاف البحيرة 2، 1053 تونس

المعرف الوحيد:1301574S

طبقا لأحكام الفصل 43 وما يليه من قانون المالية لسنة 2025 تنشر شركة اللويد للحياة قائمة أسماء الأشخاص الذين لديهم مستحقات ناتجة عن عقود التأمين على الحياة وعقود تكوين أموال والتي لم تجر في شأنها أي عملية أو مطالبة أو منازعة بأي عنوان كان وذلك لمدة متواصلة قدرها خمسة عشر (15) سنة.

وفي صورة عدم الإتصال بشركة اللويد للحياة قصد تسوية الوضعية قبل 15 فيفري 2026 فإنه سيتم تحويل المبالغ للحساب الجاري للخزينة المفتوح لدى البنك المركزي التونسي طبقا للفصل المذكور

Conformément aux dispositions de l'Article 43 de la loi des finances pour l'année 2025, la société LLOYD VIE publie la liste des personnes disposant de créances résultant de contrats d'assurance-vie et de contrats de constitution de capitaux, qui n'ont effectué aucune opération, réclamation ni contestation relative à ces créances au cours des quinze (15) dernières années écoulées.

A défaut de prise de contact avec la société LLOYD VIE en vue de régulariser la situation avant le 15 Février 2026, les montants concernés seront transférés au compte courant du trésor ouvert auprès de la Banque Centrale.

IDENTITE
MOHAMED BEN ABDALLAH MAHMOUD
SAADA RABIA EPOUSE MAHMOUD
SAIDI HANEN
LTAIFI JAMEL

2026R00369BCFA5

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24.07.01
paru au JORT N°: 59 du 24.07.01
Agrément du 08 Septembre 1999
Matricule Fiscal : 0707402R/N/M/000
Identifiant RNE° : 0717402R
Siège Social : Rue des Lacs de Mazurie -1053 Les Berges du Lac - Tunis

BILAN
arrêté au 31-12-2025
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
AC 1 - Portefeuille - titres	**132 080 662**	**119 472 621**
a - Actions Valeurs assimilées et droits rattachés	9 416 987	5 287 650
b - Obligations et Valeurs assimilées	122 663 675	114 184 971
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	**59 706 137**	**7 098 551**
a - Placements monétaires	18 970 077	0
b - Disponibilités	40 736 060	7 098 551
AC 3 - Créances d'exploitation	41 443	0
AC 4 - Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	**191 828 242**	**126 571 172**
PASSIF		
PA 1- Opérateurs créditeurs	181 275	131 546
PA 2 - Autres créditeurs divers	310 439	294 604
TOTAL PASSIF	**491 714**	**426 150**
ACTIF NET		
CP 1 -Capital	182 055 993	118 812 716
CP 2 - Sommes distribuables	**9 280 535**	**7 332 306**
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	1656	565
b - Sommes distribuables de la période	9 278 879	7 331 741
ACTIF NET	**191 336 529**	**126 145 022**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**191 828 242**	**126 571 172**

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24.07.01
paru au JORT N°: 59 du 24.07.01
Agrément du 08 Septembre 1999
Matricule Fiscal : 0707402R/N/M/000
Identifiant RNE° : 0717402R
Siège Social : Rue des Lacs de Mazurie -1053 Les Berges du Lac - Tunis

ETAT DE RESULTAT
Au 31 Décembre 2025
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	**8 231 592**	**7 202 647**
a - Dividendes	79 044	23 509
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	8 152 548	7 179 138
PR 2 - Revenus des placements monétaires	10 104 931	4 279 196
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**18 336 523**	**11 481 843**
CH 1 - Charges de gestion des placements	-2 629 441	-1 386 330
REVENU NET DES PLACEMENTS	**15 707 082**	**10 095 513**
PR 3 - Autres produits	0	0
CH 2 - Autres charges	-431 689	-269 335
RESULTAT D'EXPLOITATION	**15 275 393**	**9 826 178**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation	-5 996 513	-2 494 437
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**9 278 880**	**7 331 741**
PR 4 - Régularisation du résultat *d'exploitation (annulation)*	5 996 513	2 494 437
* Variation des +/- values potentielles sur titres	569 113	425 854
* +/- values réalisées sur cession des titres	438 708	288 858
* Frais de négociation de titres	-7	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**16 283 207**	**10 540 890**

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24.07.01
paru au JORT N°: 59 du 24.07.01
Agrément du 08 Septembre 1999
Matricule Fiscal : 0707402R/N/M/000
Identifiant RNE° : 0717402R
Siège Social : Rue des Lacs de Mazurie -1053 Les Berges du Lac - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Au 31 Décembre 2025
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
AN 1 - Variation de l'Actif Net resultant des opérations d'exploitation	16 283 207	10 540 890
a - Résultat d'exploitation	15 275 393	9 826 178
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	569 113	425 854
c - +/- values réalisées sur cession de titres	438 708	288 858
d - Frais de négociation de titres	-7	0
AN 2 - Distribution des dividendes	-19 024 128	-7 415 601
AN 3 -Transaction sur le capital	67 932 428	-19 088 473
a - Souscriptions	1 078 206 633	458 697 565
* Capital	1 028 280 684	435 368 378
* Régularisation des sommes non distrib.	1 553 235	909 797
* Régularisations des sommes distrib.	48 372 715	22 419 390
b - Rachats	-1 010 274 205	-477 786 038
* Capital	-965 654 482	-451 351 475
* Régularisation des sommes non distrib.	-1 943 974	-1 086 364
- Régularisation des sommes distrib.	-42 675 749	-25 348 199
VARIATION DE L'ACTIF NET	65 191 507	-15 963 184
AN 4 - Actif Net		
a - En début de la periode	126 145 022	142 108 206
b - En fin de la periode	191 336 529	126 145 022
AN 5 - Nombre d'actions		
a - En début de période	1 174 687	1 333 429
b - En fin de période	1 793 865	1 174 687
Valeur liquidative	106.662	107.386
Dividende par action	6.241	5.887
AN 6 Taux de Rendement de la periode	5.14%	6.29%

A noter que les états financiers (Bilan, Etat de résultat et état de variation de l'actif net) ont été publiés au bulletin officiel du CMF

2026400429BCFA5

Attijari Premium Sicav
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24.07.01
paru au JORT N°: 59 du 24.07.01
Agrément du CMF du 71-2024 du 19 Décembre 2024
Matricule Fiscal : 1917111J/N/M/000
Identifiant unique au registre national des entreprises : 1917111J
Siège Social : Rue des Lacs de Mazurie -1053 Les Berges du Lac - Tunis

BILAN
arrêté au 31-12-2025
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	31/12/2025
ACTIF	
AC 1 - Portefeuille - titres	27 234 535
a - Actions Valeurs assimilées et droits rattachés	0
b - Obligations et Valeurs assimilées	27 234 535
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	94 767
a - Placements monétaires	0
b - Disponibilités	94 767
AC 3 - Créances d'exploitation	483
AC 4 - Autres actifs	0
TOTAL ACTIF	27 329 785
PASSIF	
PA 1- Opérateurs créditeurs	41 445
PA 2 - Autres créditeurs divers	12 833
TOTAL PASSIF	54 278
ACTIF NET	
CP 1 -Capital	27 000 756
CP 2 - Sommes distribuables	274 751
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	0
b - Sommes distribuables de la période	274 751
ACTIF NET	27 275 507
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	27 329 785

Attijari Premium Sicav
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24.07.01
paru au JORT N°: 59 du 24.07.01
Agrément du CMF du 71-2024 du 19 Décembre 2024
Matricule Fiscal : 1917111J/N/M/000
Identifiant unique au registre national des entreprises : 1917111J
Siège Social : Rue des Lacs de Mazurie -1053 Les Berges du Lac - Tunis

ETAT DE RESULTAT
Au 31 Décembre 2025
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	468 559
a - Dividendes	0
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	468 559
PR 2 - Revenus des placements monétaires	92 140
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	560 699
CH 1 - Charges de gestion des placements	-134 938
REVENU NET DES PLACEMENTS	425 761
PR 3 - Autres produits	0
CH 2 - Autres charges	-19 473
RESULTAT D'EXPLOITATION	406 287
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation	-131 537
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	274 751
PR 4 - Régularisation du résultat *d'exploitation (annulation)*	131 537
* Variation des +/- values potentielles sur titres	0
* +/- values réalisées sur cession des titres	204 649
* Frais de négociation de titres	-65
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	610 872

Attijari Premium Sicav
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24.07.01
paru au JORT N°: 59 du 24.07.01
Agrément du CMF du 71-2024 du 19 Décembre 2024
Matricule Fiscal : 1917111J/N/M/000
Identifiant unique au registre national des entreprises : 1917111J
Siège Social : Rue des Lacs de Mazurie -1053 Les Berges du Lac - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Au 31 Décembre 2025
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025
AN 1 - Variation de l'Actif Net resultant	
des opérations d'exploitation	**610 872**
a - Résultat d'exploitation	406 287
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	0
c - +/- values réalisées sur cession de titres	204 649
d - Frais de négociation de titres	-65
AN 2 - Distribution des dividendes	**0**
AN 3 -Transaction sur le capital	**26 664 635**
a - Souscriptions	**71 292 250**
* Capital	70 770 800
* Régularisation des sommes non distrib.	383 124
* Régularisations des sommes distrib.	138 326
b - Rachats	**-44 627 615**
* Capital	-44 015 100
* Régularisation des sommes non distrib.	- 342 652
- Régularisation des sommes distrib.	-269 863
VARIATION DE L'ACTIF NET	**27 275 507**
AN 4 - Actif Net	
a - En début de la periode	**1 000 000**
b - En fin de la periode	**27 275 507**
AN 5 - Nombre d'actions	
a - En début de période	**10 000**
b - En fin de période	**267 557**
Valeur liquidative	**101.943**
Dividende par action	**0**
AN 6 Taux de Rendement de la periode	**1.94%**

A noter que les états financiers (Bilan, Etat de résultat et état de variation de l'actif net) ont été publiés au bulletin officiel du CMF.

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité *ISSN 0330.9258* *Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.*